

**REUNION DES MEMBRES DU COMITE
INTERINSTITUTIONNEL DES NEGOCIATIONS
COMMERCIALES DU MALI DENOMME
COMMISSION NATIONALE DE SUIVI DES
ACCORDS DE L' OMC ET DES RELATIONS AVEC
LA CNUCED - MALI**

SOUS LA SUPERVISION DU PROJET TNCB-CEDEAO
AZALAI HOTEL BAMAKO
26-27 FEVRIER 2015

Présenté par M Balla Moussa KEITA,
Chef de Division Commerce Extérieur et Négociations
Commerciales
E-mail: balamoussakeita@yahoo.fr

Plan

- Création de la Commission Nationale de suivi des Accords de l' OMC et des relations avec la CNUCED (CNS/OMC/CNUCED)
- Missions de la CNS/OMC/CNUCED
- Composition
- Quelques activités réalisées
- Difficultés
- Programme de travail 2015 du CNSOMC
- Perspectives

CREATION

- Créée par Décision n°10/MICA-SG du 27 mars 1998 ;

MISSIONS

- ❖ *D'abord au titre de l'OMC*
 - faire le point de l'application des accords par le Gouvernement du Mali en ce qui concerne ses droits et obligations notamment en matière :
 - de notifications ou d'autres communications à adresser au Secrétariat de l'OMC ;
 - d'actions à mener en vue de rendre les réglementations nationales conformes aux dispositions de l'OMC ;

MISSIONS (suite)

- suivre la mise en œuvre des engagements pris vis-à-vis du Mali par les autres membres de l' OMC ;
- procéder à l' examen des dispositions pertinentes des accords de l' OMC pouvant avoir des implications sur l' économie ;
- explorer toutes les possibilités d' assistance que peut offrir l' OMC à un pays en voie de développement comme le Mali ;
- coordonner et harmoniser les points de vue au niveau national sur les problèmes liés au commerce international.

MISSIONS (suite)

❖ *Au titre de la CNUCED :*

- suivre la vie de l' Institution à travers les documents qu' elle envoie et la participation effective aux grandes rencontres qu' elle organise ;
- d' inventorier en vue de les saisir, toutes les opportunités que peut offrir aux PMA dont le Mali, le programme d' assistance technique et de formation de la CNUCED.

COMPOSITION

- Ministère chargé du Commerce, président ;
- Ministère chargé des Finances ;
- Ministère chargé de l' Économie ;
- Ministère chargé du Développement Rural ;
- Ministère chargé de l' Industrie ;
- Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence ;
- Direction Nationale de la Coopération Internationale ;
- Direction Nationale de l' Appui au Monde Rural ;
- Direction Nationale des Industries ;
- Direction Nationale des Transports ;
- Office Malien du Tourisme et de l' Hôtellerie ;
- Centre National pour la promotion de l' Artisanat ;
- BCEAO ;
- CMDT ;
- Chambre de Commerce et d' Industrie ;
- Fédération Nationale des Employeurs ;
- Assemblée Permanente des Chambres d' Agriculture ;
- Fédération Nationale des Artisans.

LISTE ACTUELLE DES MEMBRES

- 1- Ministère de l' Economie et des Finances ;
- 2- Ministère des Mines et de l' Eau ;
- 3- Ministère de l' Agriculture ;
- 4- Ministère de l' Elevage et de la Pêche ;
- 5- Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale (Boubacar BALLO) ;
- 6- Ministère de la Promotion des Investissements et des Petites et Moyennes Entreprises ;
- 7- Ministère de l' Artisanat et du Tourisme ;
- 8- Ministère de la Communication et des Nouvelles Technologies ;
- 9- Ministère de la Justice, Garde des Sceaux ;
- 10-Ministère de l' Education Nationale ;
- 11-Ministère de l' Equipement et des Transports ;
- 12-Ministère de la culture ;
- 13-Ministère de la Santé ;
- 14-Assemblée Nationale du Mali (Assarid Ag Imbarcaoune et Toumani Djimé DIALLO) ;
- 15-Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence ;

LISTE ACTUELLE DES MEMBRES

- 16-Cellule de Planification et de la Statistique du Ministère de l' Industrie et du Commerce ;
- 17-Direction Générale des Douanes (Sidi Mohamed ICHRACH) ;
- 18-Direction Nationale des Industries (Mamadou TRAORE) ;
- 19-Direction Nationale de la Coopération Internationale (Hamaciré DICKO) ;
- 20-Direction Nationale des Transports Terrestres, Fluviaux et Maritimes (Mme NIARE Nana Kadidia) ;
- 21-Direction Nationale des Services Vétérinaires (Ousmane Belco TOURE) ;
- 22-Direction Générale de la CMDT ;
- 23-Faculté des Sciences Juridiques et Economiques (Issa SACKO) ;
- 24-Institut Universitaire de Gestion (Léopold TRAORE) ;
- 25-Institut d' Economie Rurale (Youssef CISSE) ;
- 26-Cellule de Planification et de Statistique du Ministère de l' Agriculture (Amadou Moctar THIAM) ;
- 27-Bureau Malien des Droits d' Auteurs ;Office Malien du Tourisme et de l' Hôtellerie (Issa CAMARA) ;
- 28-Centre National de Promotion des Investissements (Adama SY) ;
- 29-Centre Malien de la Promotion de la Propriété Industrielle (Mme BAGAYOKO Mariam SIDIBE) ;

LISTE ACTUELLE DES MEMBRES

- 30-Comité de Régulation des Télécommunications ;
- 31-Mission de Restructuration du Secteur Coton (Tiéna COULIBALY) ;
- 32-Conseil National du Patronat du Mali (Seydou TALL) ;
- 33-Chambre de Commerce et d' Industrie du Mali (Mamadou KONATE) ;
- 34-Association des Professionnels des Banques et Etablissements Financiers (Lamine KONE) ;
- 35-Coordination des Associations et Organisations Féminines (Mme KEITA Fatoumata CISSOKO) ;
- 36-Assemblée Permanente des Chambres d' Agriculture du Mali (Fousseiny TRAORE) ;
- 37-Conseil Malien des Chargeurs ;
- 38-Association des Consommateurs du Mali ;
- 39-Ordre des Médecins du Mali ;
- 40-Ordre des Pharmaciens du Mali ;
- 41-Ordre des Vétérinaires du Mali ;
- 42-Ordre des Comptables du Mali ;
- 43-Ordre des Avocats du Mali ;

Secrétariat de la Commission

- assuré par une Cellule de Suivi des Accords de l' OMC et des relations avec la CNUCED **créée le 04 avril 1998** auprès de la Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence par Décision n°16 / MICA-SG

MISSIONS DE LA CELLULE

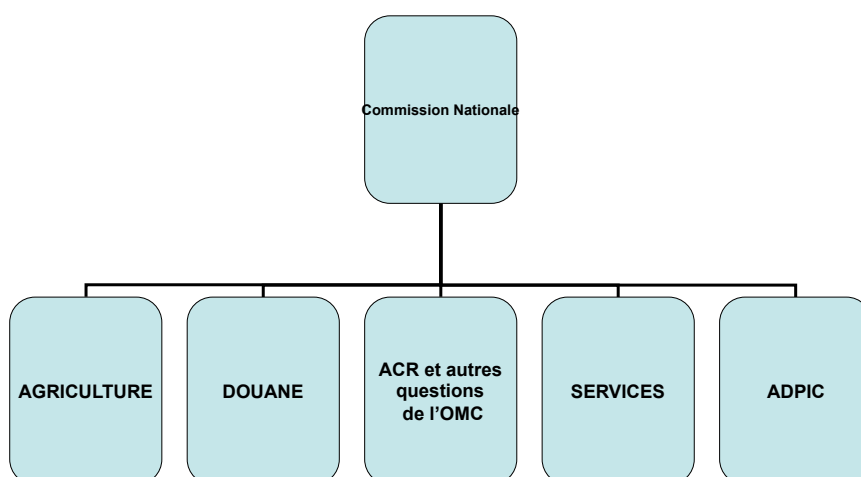
- Point Focal de abritant le centre de reference pour l' administration de l' OMC au Mali, la cellule s' occupe de
- suivre, gérer et instruire les dossiers liés aux dispositions de l' OMC et de la CNUCED ;
- préparer les éléments de négociations ou discussions commerciales multilatérales sous les auspices de l' OMC et/ou de la CNUCED et en assurer le suivi ;
- élaborer, en rapport avec les structures concernées, les programmes de formation et d' information dans le domaine du commerce multilatéral et suivre leur mise en œuvre ;
- coopérer avec les différentes structures et organisations concernées par la mise en œuvre des dispositions du commerce international. Dans ce cadre la cellule :

MISSIONS DE LA CELLULE (suite)

- prépare les réunions de la Commission Nationale ;
- veille à l'harmonisation des points de vue au niveau national sur les problèmes liés au commerce international.

La cellule veille également à la collecte des informations et à la tenue d'une documentation nécessaire à l'application et au suivi du SCM, elle est aidée en cela par les Points nationaux d'information PNI.

STRUCTURE NATIONALE DE NEGOCIATION COMMERCIALE



Sous -Commission chargée des questions liées à l' agriculture :

- Accord sur l' agriculture ;
- Accord sur les mesures sanitaires et phytosanitaires ;
- Accord sur les obstacles techniques au commerce ;
- Accord sur les subventions et les mesures compensatoires.

Sous -Commission chargée des questions liées à la douane :

- Accès au marché des produits non agricoles ;
- Accord sur l' évaluation en douane ;
- Accord sur les règles d' origine ;
- Accord sur l' antidumping ;
- Accord sur l' inspection avant expédition ;
- Accord sur les licences d' importation ;
- Facilitation du commerce.

**Sous -Commission chargée des ACR
et autres questions de l' OMC :**

- Accords Commerciaux Régionaux ;
- Accord sur les mesures concernant les investissements et liées au commerce ;
- Accord sur les sauvegardes ;
- Mécanisme de règlement de différend ;
- Mécanisme d' examen de politique commerciale.

**Sous -Commission chargée
du commerce des services :**

- Accord Général sur le commerce des services

Sous -Commission chargée des ADPIC :

- Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce

COMITE DE SUIVI DE L' INITIATIVE SECTORIELLE EN FAVEUR DU COTON

- Pour un suivi spécifique du dossier coton, compte tenu de son importance le Mali a mis en place, par arrêté interministériel, un comité coton différemment de l' agriculture..
- Le comité chargé composé spécifiquement des Conseillers techniques des départements impliqués dans la gestion du coton au niveau national
- Le secrétariat était assurée par Le Directeur National Adjoint de la DNCC

Quelques Activités réalisées par CNS-OMC (suite)

- Seattle en 1999, la Commission Nationale, avec l'appui du Secrétariat de l'OMC et de la Solidarité Agroalimentaire (SOLAGRAL), a organisé quatre ateliers de réflexion qui ont permis de dégager la position de négociation du Mali sur l'agriculture. Cette position avait porté sur cinq filières que sont fruits et légumes, bétails et viande, cuirs et peaux, riz et coton. Elle a été publiée le 11 janvier 2001 par le Secrétariat de l'OMC dans le document G/AG/NG/W/99.

Quelques activités réalisées par la CNS-OMC

- **Doha 2001:** La CNSA-OMC/CNUCED a défini une position malienne qui s'inspire des positions africaines arrêtées lors de la 2ème session de la réunion des Ministres du commerce de l'OUA en septembre 1999 à Alger, elle-même réaffirmée à la 3ème session de la réunion des Ministres du commerce tenue au Caire en septembre 2000 et complétée par des éléments importants de la déclaration des PMA à Zanzibar.

Quelques actions réalisées par la Commission Nationale (suite)

- **Cancun(septembre 2003) et Hong-kong (décembre 2005):** plusieurs rencontres ont été organisées au niveau national avec la participation de tous les acteurs de l' économie. Ces rencontres ont permis au Mali de dégager sa position en cohérence avec celle arrêtée au niveau de l' UEMOA.
- **NB: soutien important du JITAP pour la préparation de Hong-kong.**

Quelques actions réalisées par la Commission Nationale (suite)

- 2008- 2009 Genève
- 2010 3^{ème} Examen de politique Commerciale du Mali au sein de l'OMC
- 2011 mini ministériel de Genève
- 2013 Conférence de Bali
- Rencontre sur le document projet de modalités sur l'agriculture ;
- Rencontre sur le document projet de modalités sur le NAMA.
- Elaboration des premières notifications du Mali .

Difficultés

- Insuffisance de ressources humaines ayant une véritable maîtrise des accords de l' OMC et des questions en négociation ;
- Mobilité des cadres ;
- Accès à temps réel aux info sur les négociations
- Manque de moyens matériels et financiers ;
- La mission du CNS-OMC ne lui donne pas le mandat de préparer les positions de négociations du pays sur les questions à l' ordre du jour

Difficultés (suite)

- Absence du mandat du CNS-OMC l' élaboration des politiques commerciales
- Le CNS-OMC n' est pas investie du mandat d' examiner les conclusions des examens de politique commerciales qui sont permanent au sein de l' OMC,
- Le renforcement des capacités n' est pas prévu dans le mandat de la CNS-OMC

Création de la Commission Nationale de Négociations Commerciales

- Face à ces insuffisances un projet de création d'une commission Nationale de négociations commerciales par décret de la Primate est dans le pipeline qui prend en compte les questions nouvelles liées aux négociations commerciales multilatérales et régionales avec
- Un Mandat adapté pour les négociations commerciales et autres sujets y afférents.
- Et une dotation budgétaire conséquente permettant le financement de ses activités

Commission Nationale de Négociations Commerciales

- Coordonner les activités des différents Comités sectoriels dans le cadre des négociations commerciales ;
- Contribuer, en rapport avec les Comités sectoriels, à la définition et à l'harmonisation des positions du Mali sur les questions à l'étude dans le cadre des négociations commerciales bilatérales, régionales et multilatérales

Commission Nationale de Négociation Commerciales

- Assurer, en rapport avec les départements sectoriels, le suivi et l' évaluation de la mise en œuvre des Accords commerciaux bilatéraux, régionaux et multilatéraux;
- Adapter la réglementation nationale aux reformes issues des différentes négociations commerciales

Commission Nationale de Négociations Commerciales

- au titre du renforcement des capacités des acteurs en charge des négociations commerciales:
 - ateliers sur les Accords de l' OMC ;
 - participation aux différentes négociations commerciales (OMC, APE...);

Programme de travail du CNS- OMC pour l'année 2015

- Organiser les Réunions préparatoires de 4^{ième} Examen du politique du commerciale du Mali au sein de l' OMC
- Organiser les réunions préparatoires de la politique commerciale du Mali au sein au sein de la région (UEMOA)
- Préparer les notifications statutaires et urgentes du Mali
- Renforcer les capacités des membres sur les mesures de défense commerciale

Programme de travail du CNS- OMC pour l'année 2015

- Renforcer les capacités des membres du comité interinstitutionnel sur les mesures de défense commerciale
- Procéder à la relecture (transposition des dispositions communautaires dans les textes nationaux) des textes sur les mesures SPS
- Elaborer et mettre en œuvre des Plans de surveillance et de contrôle des produits alimentaires à l' importation

Programme de travail du CNS- OMC pour l'année 2015

- Organiser des ateliers de sensibilisation au profit des acteurs nationaux sur les Mesures SPS
- Organiser des ateliers nationaux sur les règles d'origine et sur les OTC au profit du secteur privé.
- Participer aux ateliers et séminaires régionaux sur les accords de l'OMC

PERSPECTIVES

- La nouvelle structure dont la création par Décret du 1^{er} Ministre est sollicité fera le point de l'application des accords de l'OMC par le Gouvernement du Mali en ce qui concerne ses droits et obligations en matière :
 - Notification et d'autres communications;
 - Actions rendant la réglementation conforme aux accords de l'OMC

PERSPECTIVES(suite)

- Suivi des engagements des engagements vis-à-vis du Mali par les autres membres,
- Examen des dispositions pertinents des accords de l'OMC pouvant avoir des implications sur l'économie nationale,
- Exploration en faveur du pays toutes les possibilités d'assistance techniques
- Coordination et harmonisation des points de vue sur les questions en négociations commerciales en vue de dégager une position de négociation nationale.

PERSPECTIVES(suite)

- La nouvelle Commission Nationale de Négociations Commerciales est sensée fédérer toutes autres instances nationale de négociations commerciales du pays afin d'éviter toute déperdition unitive.
- Elle prévoit la création des sous comités ou sous commissions thématiques nécessaires à sa bonne marche
- Elle aura un programme de travail régulier trimestriellement et se réunira en cas de besoin

Merci
pour votre attention